



Assemblée Générale de l'Union Nationale GEM-FRANCE
Rapport d'Activité – Paris (2011)

L'activité de l'Union Nationale GEM FRANCE s'est renforcée cette année en raison de l'actualité et de la nécessité de défendre nos valeurs dans un contexte incertain et pas toujours favorable à l'intérêt des GEM que nous représentons.

Nous nous sommes indignés pour dénoncer la mise en péril de nombreuses structures de jour en psychiatrie et ce, sur tout le territoire français. Nous avons tenu à rappeler que les GEM ne sauraient en aucun cas jouer le rôle de « bouches trous » pour palier aux carences des centres de soin de jour (hôpitaux de jour, CATTP, ...).

Enfin, nous avons demandé dans notre proposition de cahier des charges que soit créée dans chaque région une cellule d'accompagnement des GEM. Parce que une visite tous les 2 ans et un dossier COSA tous les ans ne nous semblent pas suffisant pour effectuer un travail de suivi sérieux. Les mission des ARS est de s'assurer du bon fonctionnement des GEM en veillant notamment au respect du cahier des charges. Des dérives existent et des GEM ont été fermés. Il y a le risque de dérives financières, de détournements de fonds mais aussi et surtout celui plus grave encore d'emprises psychologiques plus ou moins marquées que des individus pourraient exercer sur une population réputée fragile. C'est aujourd'hui la responsabilité des ARS de faire face à ces enjeux et de s'organiser pour relever ce défi d'accompagnement qui n'est pas synonyme de contrôles administratifs réducteurs.

Nous avons également réclamé auprès de la CNSA et de la DGCS une revalorisation de la subvention allouée aux GEM qui devient vraiment urgente. Presque 6000 euros ont été perdus depuis 2005 à cause de l'inflation. Dans 10 ans, à ce rythme, les GEM n'existeront plus.

Nous avons demandé à l'ANEGEM de publier officiellement les résultats de l'étude sur l'auto-évaluation des GEM qui selon nos sources a coûté 400000 euros. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

Nous avons interpellé à maintes reprises les ARS au niveau régional et à l'échelon des délégations départementales pour essayer de comprendre comment la gestion des GEM allait être organisée. Sans grand succès. Nous avons également tout fait avec de nombreux courriers et coups de téléphone pour que la date de versement de la subvention ne soit pas retardé en raison du changement de gouvernance.

Nous avons aussi, à partir de cette année, proposé une convention de parrainage à nos GEM adhérents. Nombreux sont ceux qui y ont souscrit.